

RESUME PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT POUR LE DEVELOPPEMENT ET LA STRUCTURATION DU LANGAGE ORAL ET ECRIT DU CYCLE 1

BO n°41 du 31 octobre 2024 (13 pages)

Remplace l'arrêté du 18 février 2015. **Entre en vigueur à la rentrée 2025**.

Principes

Le PE s'appuie sur les fonctions cognitives (attention, motivation, mémorisation, etc.) dans les apprentissages car les enfants entre 3 et 6 ans, ont des capacités cérébrales leur permettant d'apprendre vite et beaucoup.

Au fil des trois années, chaque élève doit acquérir :

- l'acquisition du langage oral pour s'exprimer, comprendre et construire sa pensée grâce au vocabulaire et la syntaxe ;
- le passage progressif de l'oral à l'écrit, pour préparer l'apprentissage de la lecture et de l'écriture au CP.

L'enseignement du vocabulaire est prioritaire. Usage d'au moins 2 500 mots en fin de GS. L'enseignement du vocabulaire doit être explicite, progressif et structuré.

Dès la PS, dispenser un enseignement structuré où le PE favorise quotidiennement par des explications claires, des démonstrations et une pratique guidée, un engagement actif des élèves et une compréhension explicite des objectifs d'apprentissage. La régularité, la récurrence et la cadence de certaines activités (réemploi des mots et des tournures enseignés) ancrent, à long terme, des savoir-être et des savoir-faire essentiels à la réussite des élèves.

Par une observation active du PE, l'évaluation des acquis des élèves conduit à un enseignement différencié (petits groupes de compétences qui permettent des interactions avec le PE et entre élèves).

1. Acquérir le langage oral

1.1. Enrichir son vocabulaire

L'extension et l'approfondissement du vocabulaire doivent être enseignés explicitement dans des temps d'apprentissage spécifiques. Des réseaux lexicaux (en plus des mots découverts incidemment) doivent être élaborés de manière réfléchie, planifiée et progressive, lors de l'année scolaire et du cycle. La progressivité implique de commencer par les mots liés aux actes du quotidien, aux activités de la classe et aux relations avec les autres. Chaque réseau lexical travaillé doit être composé de verbes, noms, adjectifs, mots grammaticaux et expressions. Le PE et les personnes présentes en classe emploient un lexique adapté à de jeunes élèves tout en respectant une syntaxe exemplaire. Les séquences d'enseignement du vocabulaire suivent quatre étapes essentielles : 1. Apporter de nouveaux mots dans tous les domaines ; 2. Structurer le lexique pour percevoir les liens sémantiques et morphologiques entre les mots ; 3. Faire mémoriser par des activités dédiées ; 4. Réutiliser le vocabulaire appris dans les activités orales (dictées à l'adulte, narration d'albums, etc.).

Points de vigilance

Des séances quotidiennes visent un objectif précis. Le PE :

- utilise un vocabulaire précis, varié et adapté à l'âge des élèves ;
- donne à l'élève un retour immédiat pour lui indiquer des pistes d'amélioration tout en maintenant son engagement ;
- introduit et répète des mots et expressions en contexte lors d'activités motivantes et porteuses de sens pour les élèves, entre le PE et l'élève, et entre pairs ;
- enseigne, en PS et MS, deux corpus de mots par période et trois corpus en GS ; évalue, chaque mois et chaque période, que les corpus de mots enseignés sont bien mémorisés par les élèves ;
- met en œuvre une progression conçue en équipe de la PS à la GS permettant d'enrichir de nouveaux mots, les corpus enseignés les années précédentes.

• A aborder avant 4 ans Objectifs d'apprentissage :

- Comprendre, mémoriser, réemployer les mots des corpus enseignés (2 par période).
- Organiser les mots en catégorie et en réseau.

• A partir de 4 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés Objectifs d'apprentissage :

- Comprendre, mémoriser, réemployer les mots des corpus enseignés (2/période).
- Organiser les mots en catégorie et en réseau.

• **À partir de 5 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés Objectifs d'apprentissage :**

- Comprendre, mémoriser, réemployer les mots des corpus enseignés (3/période).
- Organiser les mots en catégorie et en réseau.

1.2. Développer sa syntaxe

La syntaxe contribue à l'organisation des idées et permet d'entrer en interaction avec autrui en produisant un énoncé qui ait un sens. L'apprentissage d'introducteurs de complexité au fil du cycle (parce que, pour que, etc.) permet à l'élève d'enrichir sa syntaxe. En lien avec l'apprentissage du vocabulaire qui s'enseigne en contexte, l'élève développe sa syntaxe orale en étant guidé par le PE pour : - diversifier les pronoms qu'il emploie ; - construire un système de temps de plus en plus efficace ; - formuler des phrases simples et courtes puis de plus en plus complexes.

Points de vigilance

La qualité des modèles langagiers des PE permet aux élèves de progresser. La posture professionnelle du PE : - parole parfaitement articulée, des liaisons respectées ; - lexique riche, précis et adapté à de jeunes élèves ; - syntaxe correcte. La démarche d'enseignement du langage doit être structurée et guidée par le PE, le plus souvent en petit groupe. Des interactions entre le PE et chaque élève doivent avoir lieu chaque jour. La lecture quotidienne d'albums fait développer leur syntaxe, grâce à l'écoute ou à la reformulation.

Cette démarche, guidée par le PE, prévoit quotidiennement :

- des situations d'enseignement par le jeu qui seront l'occasion de conversations entre le PE et les élèves, entre un adulte et un élève ou entre pairs ;
- des temps consacrés à la structuration du lexique et de la syntaxe ;
- des temps d'entraînement pour mémoriser des structures syntaxiques ;
- des temps pour réinvestir régulièrement les connaissances.

• **À aborder avant 4 ans Objectifs d'apprentissage :**

- Diversifier les pronoms employés.
- Construire à l'oral un système de temps de plus en plus efficace.
- Formuler des énoncés de plus en plus complexes.

• **À partir de 4 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés Objectifs d'apprentissage :**

- Diversifier les pronoms employés.
- Construire à l'oral un système de temps de plus en plus efficace.
- Formuler des énoncés de plus en plus complexes.

• **À partir de 5 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés Objectifs d'apprentissage :**

- Diversifier les pronoms employés.
- Construire à l'oral un système de temps de plus en plus efficace.
- Formuler des énoncés de plus en plus complexes.

1.3. Articuler distinctement

Durant les 3 années de maternelle, les enfants vont apprendre à bien prononcer l'ensemble des mots afin qu'ils puissent se faire comprendre par un interlocuteur. Une bonne prononciation est aussi un prédicteur pour acquérir la conscience phonologique et le principe alphabétique. Le PE doit être attentif à la qualité de son articulation et de son intonation. Il proposera ces activités, notamment lors des séances de conscience phonologique.

Points de vigilance

- Le PE sera exemplaire en parlant lentement et en articulant distinctement pour être compris de tous les élèves.
- Avant 5 ans, difficile pour certains élèves de reformuler correctement un mot. Le PE le reformulera en articulant les phonèmes qui ne sont pas correctement prononcés.
- Après 5 ans, le PE entraîne les élèves à prononcer correctement, par la reformulation. En fin de maternelle, les élèves sont capables de prononcer avec exactitude l'ensemble des 36 phonèmes de la langue française.
- Une attention particulière sera portée aux élèves dont la langue d'origine n'est pas le français, la prononciation de certains sons étant difficile à maîtriser. Pendant l'éveil à la diversité linguistique, les élèves pourront comparer les sonorités de leur langue et identifier les différences de prononciation. On sera attentif aux phonèmes peu ou pas présents dans la langue maternelle de l'élève.

• **À aborder avant 4 ans Objectifs d'apprentissage :**

- Articuler distinctement les couples de consonnes proches suivants : t/k, f/s, m/n.

• **À partir de 4 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés Objectifs d'apprentissage :**

- Distinguer et produire correctement les nasales : é/in, a/an, o/on.
- Articuler distinctement les couples de consonnes proches suivants : f/v, s/z, p/b, t/d, k/g.

• À partir de 5 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés Objectifs d'apprentissage :

- Prononcer correctement les couples de consonnes proches suivants : ch/s, ch/j, ch/z.
- Prononcer correctement les doubles consonnes : br/cr/bl/pl/sl.

1.4. Produire des discours variés

Grâce à sa syntaxe orale et à l'enrichissement de son lexique, l'élève va produire de nouvelles formes de discours.

Points de vigilance :

- Le PE organise des temps de conversation individualisés ou en petit groupe afin. Il s'assure d'avoir parlé avec chacun de ses élèves le plus souvent possible en suscitant des réponses de plus en plus longues, structurées et précises.
- Il fait mémoriser des textes aux élèves (chants, comptines, poésies, extraits d'œuvre) : les phrases mémorisées deviendront des modèles pour l'oral puis pour l'écrit. En MS et GS, les élèves mémorisent un texte par semaine.
- Il veille à proposer des activités mobilisant le langage en situation puis le langage d'évocation.
- Il aide l'élève à reformuler son propos afin de le rendre syntaxiquement correct.

• À aborder avant 4 ans Objectifs d'apprentissage

- Entrer en communication verbale avec un adulte ou un autre élève.
- Dire ce qu'on fait.
- Dire ce qu'on a fait et, peu à peu, ce qu'on va faire.
- Prendre part à l'oralisation d'un court texte mémorisé.

• À partir de 4 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés Objectifs d'apprentissage

- Dire ce qu'on va faire.
- Dire comment on a fait ou comment on va faire.
- Oraliser un court texte mémorisé.
- Participer à des échanges en restant dans le propos.

• À partir de 5 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés Objectifs d'apprentissage

- Décrire une action ou une activité qui a été menée par un autre élève.
- Se faire comprendre d'un adulte qui ne connaît rien à la situation évoquée, par le langage.
- Participer à une conversation avec un adulte ou des pairs et reformuler son propos s'il n'a pas été compris.
- Émettre une hypothèse.

2. Passer de l'oral à l'écrit : se préparer à apprendre à lire

2.1. Acquérir les habiletés phonologiques et le principe alphabétique

Pour pouvoir lire et écrire, les élèves doivent réaliser deux grandes acquisitions :

- la conscience phonologique qui permet d'identifier les unités sonores constitutives de la langue : l'élève est capable de manipuler et d'isoler de façon intentionnelle les unités phonologiques d'un mot (syllabe, attaque, rime, phonème) ;
- le principe alphabétique qui établit un lien entre les signes que sont les lettres et groupes de lettres et les sons. Ce passage des lettres aux sons est indispensable pour accéder ensuite au sens, finalité de la lecture.

Ces deux acquisitions nécessitent de découvrir les lettres : leur nom, leur forme et leur son. Ces apprentissages sont un pas vers la représentation phonémique de la lettre qui permet de constituer les premiers liens entre l'oral et l'écrit.

Points de vigilance

Dès la PS séances courtes, structurées et répétées régulièrement. Le PE permet aux élèves :

- d'écouter, identifier, discriminer et reproduire des unités sonores : les élèves apprennent à manipuler des sons, à les identifier à l'oreille et à les dissocier d'autres unités ; à repérer des ressemblances et des différences ;
- de manipuler les mots, les syllabes puis les phonèmes : le PE fait passer l'élève à une réelle conscience lexicale puis syllabique, par la réalisation d'opérations conscientes sur les syllabes orales (ajout, suppression, remplacement, inversion, substitution, fusion). Le PE part du mot pour aller vers la syllabe puis le phonème grâce à des activités ludiques qui conduisent les élèves à manipuler oralement des mots et des sons ;
- de connaître le son des lettres : le PE souligne le lien entre le nom de la lettre et le son qu'elle produit. Il propose des allers-retours entre l'oral et l'écrit lors d'activités d'encodage de syllabes et de mots transparents (sans doubles consonnes ni lettres muettes) qui lient la connaissance des lettres et la discrimination des phonèmes ;

- de connaître le nom des lettres : le PE utilise toutes les occasions pour repérer les lettres, identifier leur graphie, les nommer, repérer des similitudes, chercher dans d'autres mots une lettre identique. Il met en œuvre des activités variées de reconnaissance, de dénomination et de classement.

• À aborder avant 4 ans

Ecouter, identifier, discriminer et reproduire des sons Objectifs d'apprentissage :

- Identifier les sons de la langue, lors de situations d'écoute.
- Identifier un mot donné à l'oral dans une phrase, dans un texte.

Manipuler des syllabes orales puis des phonèmes Objectifs d'apprentissage :

- Scander les syllabes d'un mot.
- Dire des comptines courtes comprenant des phonèmes proches.

Connaître le nom des lettres Objectifs d'apprentissage :

- Reconnaître et nommer certaines lettres de son prénom écrit en capitales.

• À partir de 4 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés

Ecouter, identifier, discriminer et reproduire des sons Objectifs d'apprentissage :

- Utiliser la voix parlée, chantée, les possibilités vocales (imitation de sons, onomatopées) afin d'expérimenter des sons.
- Entendre, discriminer des phonèmes.

Manipuler des syllabes orales puis des phonèmes Objectifs d'apprentissage :

- Scander les syllabes d'un mot.
- Manipuler les syllabes d'un mot (ajout, suppression, permutation, répétition, fusion, substitution).
- Dire des comptines courtes comprenant des phonèmes proches.

Connaître le nom des lettres Objectifs d'apprentissage :

- Nommer les lettres de son prénom et quelques lettres de mots connus (le PE nomme systématiquement les lettres).
- Connaitre la correspondance entre les lettres scriptes majuscules et minuscules et les lettres cursives minuscules.

Connaître le son des lettres Objectifs d'apprentissage :

- Donner les valeurs sonores de quelques lettres de mots simples connus.

• À partir de 5 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés

Ecouter, identifier, discriminer et reproduire des sons Objectifs d'apprentissage :

- Utiliser les possibilités sonores de la voix.
- Augmenter sa mémoire auditive et sa capacité de concentration.

Manipuler des syllabes orales puis des phonèmes Objectifs d'apprentissage :

- Supprimer, ajouter, remplacer, inverser, substituer, fusionner les syllabes d'un mot.
- Repérer et produire des rimes et des assonances.
- Entendre, discriminer, manipuler des phonèmes.

Connaître le nom des lettres Objectifs d'apprentissage :

- Connaitre le nom des lettres de l'alphabet.
- Connaitre les différentes graphies d'une même lettre (majuscule capitale ; minuscules scriptes ; cursives).
- Distinguer des lettres visuellement proches (b/d, c/e/o, p/q) par leur écriture cursive et les nommer correctement.

Connaître le son des lettres Objectifs d'apprentissage :

- Connaitre le nom des lettres de l'alphabet et leur valeur sonore hormis les occlusives.
- Discriminer des mots auditivement proches.

2.2. S'éveiller à la diversité linguistique

Les élèves vont découvrir des langues parfois très différentes de celles qu'ils connaissent et vont prendre conscience que la communication peut passer par d'autres langues que le français : langues régionales, langues vivantes étrangères, dont celles parlées dans les familles, leurs camarades, et langue des signes française (LSF).

L'éveil à la diversité linguistique permet aux élèves de jouer avec le matériau sonore qu'est la langue et de manipuler mots et phrases à l'oral, d'acquérir des habiletés phonologiques (musicalité, intonation, accentuation, rythme, prononciation) qui sont des ponts vers une maîtrise consolidée de la langue française. La mémorisation d'un lexique simple et usuel dans une autre langue va progressivement s'installer.

La valorisation de la langue d'origine des élèves multilingues, ou des élèves allophones, permet à tous de découvrir que le multilinguisme est une richesse. Les activités ouvrent les élèves à la diversité linguistique et culturelle de la France et fondent la construction d'une citoyenneté respectueuse, indispensable à la vie en société et à l'épanouissement de chacun. L'éveil à la diversité linguistique donne lieu à des séances d'exposition à une ou des langues vivantes étrangères sur des temps courts et variés.

Points de vigilance

- le PE aborde la diversité linguistique par l'écoute des sons et de la langue choisie ;
- le PE a recours à des cartes-images, des jeux, des albums, des chants, des comptines pour son enseignement ;
- le PE propose, par exemple, une même comptine en français et dans une autre langue ou un imagier bilingue.

• **À aborder avant 4 ans Objectifs d'apprentissage :**

- Écouter des chants, des comptines, des histoires connues dans des versions en français et en langue étrangère.

• **À partir de 4 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés Objectifs d'apprentissage :**

- Participer à des jeux dans une autre langue : jeux de doigts, rondes, jeux dansés, mimes, jeux de cour, de cartes.
- Comparer des histoires lues en français et dans une autre langue.

2.3. Écouter et comprendre différentes formes d'écrits

Les élèves découvrent les différentes formes de l'écrit sur différents supports et distinguent progressivement :

- les supports de l'écrit présents dans la classe ; - les fonctions de l'écrit ; - le langage de l'écrit grâce aux textes qui sont lus quotidiennement par le PE.

Les élèves fréquentent des textes de plus en plus longs de tous genres littéraires, textes patrimoniaux (contes, légendes, fables, poèmes), mais aussi issus de la littérature de jeunesse et de différentes natures (recettes, textes documentaires). Au moins une fois par jour, le PE lit une histoire et/ou un documentaire et enseigne la compréhension afin de susciter le plaisir de la lecture.

Initier un parcours de lecteur et une première culture littéraire

Quotidiennement, le PE offre à ses élèves un temps de lecture, sans questionnement, dont le seul objectif est de développer le plaisir de lire. L'élève s'acculture à différents types d'écrits et se forge une première culture littéraire ou documentaire qui lui permet de choisir un ouvrage en fonction de critères et de ses gouts. Le livre devient un objet familier dans la classe et dans la famille. Il apprend à le manipuler, à en prendre soin.

Points de vigilance

La maternelle permet de rencontrer quotidiennement différents types d'écrits : ils sont découverts, nommés, explorés, manipulés dans diverses situations. La compréhension de textes suppose un enseignement structuré, guidé par le PE :

- en amont de la lecture, le PE fournit aux élèves des éléments qui faciliteront leur compréhension (contexte, des éléments lexicaux, etc.) ;
- il installe un climat d'écoute, sollicite la concentration des élèves en explicitant qu'il s'agit de comprendre un texte ;
- il aménage dans la classe des espaces spécifiques à cette activité (espace bibliothèque, espace écoute) ;
- après l'écoute, il oriente les échanges par un temps de questionnement ouvert puis précis qui vise la compréhension des informations explicites et implicites (identification et caractéristiques des personnages, des lieux, etc.) ;
- il convoque l'expérience personnelle des élèves pour favoriser la compréhension ;
- il prévoit un temps de restitution de la compréhension après chaque séance (dessins, jeu théâtral, marottes, reformulation, etc.) ;
- une trace du travail réalisé est conservée (boîte à histoires, traces sonores, photographies) pour garder en mémoire les apprentissages réalisés (vocabulaire, emploi de structure syntaxique, narration de l'histoire, etc.).

• **À aborder avant 4 ans**

Découvrir les supports de l'écrit Objectifs d'apprentissage :

- Repérer les outils fonctionnels utilisés quotidiennement (étiquette prénom, emploi du temps, affiches...).
- Reconnaître quelques écrits utilisés et produits en classe (comptines, recettes, carnet de lecteur).

Comprendre des textes lus par le professeur Objectifs d'apprentissage :

- Reconnaître un personnage, le nommer et le situer dans les illustrations.
- Comprendre des histoires où l'enchaînement des actions peut être rattaché à des expériences connues de la vie quotidienne (le bain, le coucher, etc.).

• **À partir de 4 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés**

Découvrir les supports de l'écrit Objectifs d'apprentissage :

- Reconnaître, nommer et identifier la fonction de différents écrits de la vie courante.
- Prendre conscience de la notion de destinataire et de contenu de la requête adressée par un écrit.
- Identifier et utiliser quotidiennement des outils fonctionnels pour se repérer, s'organiser, ranger.
- Identifier et décrire le personnage principal et les personnages secondaires.
- Comprendre des histoires dont les actions sont à structure répétitive (rencontres successives) et commencer à comprendre les informations implicites (émotions, sentiments des personnages).

• **À partir de 5 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés**

Découvrir les supports de l'écrit Objectifs d'apprentissage :

- Différencier les types d'écrits et associer un écrit à un projet d'écriture ou de communication.
- Repérer et dégager la structure et l'organisation (mise en page, typographie) de formes d'écrits fréquemment utilisés en classe (structure de la lettre, de la recette, du conte, d'un écrit documentaire, d'une notice).

Comprendre des textes lus par le professeur Objectifs d'apprentissage :

- Construire les caractéristiques des personnages archétypaux (loup, princesse, ogre, sorcière, fée, etc.).
- Comprendre des histoires où l'enchaînement des actions est lié au destin de personnages qui évoluent et interagissent, dans des lieux divers.
- Comprendre les émotions, les intentions et les sentiments qui animent les personnages.
- Établir un lien entre la lecture effectuée et sa propre expérience.

3. Passer de l'oral à l'écrit : se préparer à apprendre à écrire

3.1. Apprendre le geste d'écriture

Se prépare durant le cycle 1 notamment sur le plan moteur. L'apprentissage du geste d'écriture se construit progressivement dès la PS. Il recouvre tous les processus pour écrire, de la prise du crayon jusqu'à l'écriture en cursive. Cet enseignement conduit l'élève à :

- adopter une posture corporelle compatible avec le geste graphomoteur ;
- utiliser de façon coordonnée les 4 articulations qui servent à tenir et à guider le crayon (épaule, coude, poignet, doigts), exercer un contrôle des tracés par une coordination main - œil ;
- tracer volontairement des signes abstraits dont il comprend qu'il ne s'agit pas de dessins, mais de lettres.

Points de vigilance

Dans le cadre de l'entraînement au geste graphique puis de l'écriture, le PE veille tous les jours à :

- écrire sous les yeux des élèves, verbaliser les tracés qu'il effectue et verbaliser les tracés des élèves ;
- différencier l'entraînement au geste moteur (graphisme), l'entraînement au geste d'écriture et la production d'écrit ;
- conduire un entraînement à la graphie des lettres capitales ;
- conduire un enseignement structuré de l'écriture cursive (introduite en MS ou lorsque l'enfant est prêt) ;
- faire écrire des syllabes, le prénom et/ou des mots orthographiquement transparents (sans double consonne ni lettres muettes).

• À aborder avant 4 ans Objectifs d'apprentissage :

- Participer aux activités de motricité générale, de motricité fine et aux exercices de graphisme ;
- Guider son geste par le regard lorsqu'il trace ou écrit ;
- Prendre des repères spatiaux sur le support utilisé.

• À partir de 4 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés Objectifs d'apprentissage :

- Adopter une posture adaptée au geste d'écriture.
- Avoir une préhension correcte du stylo et s'entraîner à ne pas le lever en écrivant.
- Utiliser de façon coordonnée les 4 articulations tiennent et guident le crayon (épaule, coude, poignet, doigts).
- Tracer des lettres capitales.
- S'initier aux tracés de l'écriture cursive.

• À partir de 5 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés Objectifs d'apprentissage :

- Tenir correctement son stylo par la pince des doigts et utiliser de façon coordonnée les 4 articulations (épaule, coude, poignet, doigts).
- Travailler la ligature entre deux lettres.
- Tracer des lettres en écriture cursive, les enchaîner.

3.2. Produire de premiers écrits :

Grâce aux essais d'écriture et aux dictées à l'adulte, les élèves comprennent que l'écriture permet de passer de l'oral à l'écrit, que les écrits sont permanents et gardent en mémoire un message ou s'adressent à une personne absente. Le PE met l'accent sur les procédures langagières qui permettent de passer de l'oral à l'écrit afin que les élèves comprennent que la langue écrite a des règles, grâce aux dictées à l'adulte depuis la PS. En PS, les tentatives d'écriture spontanées et autonomes sont accueillies positivement par le PE qui valorise les traces et explique que c'est en apprenant les lettres que l'élève pourra produire un message. En MS, le PE observe, analyse les productions et procédures des élèves. Il montre l'écart entre la trace de l'élève et le modèle. En GS, il favorise l'encodage de mots transparents en lien avec la connaissance des lettres et la conscience phonologique.

Points de vigilance

Le PE met en place, dès la PS, des activités de production d’écrits :

- il aménage un espace consacré à l’écriture pour s’entraîner à produire des écrits à partir de modèles ;
- il propose des essais d’écriture quotidiennem dès la MS en choisissant des mots transparents (encodage) et montre l’écart entre l’écrit de l’élève et la norme ;
- il organise régulièrement des activités de dictée à l’adulte en petits groupes pour prendre conscience du passage oral/écrit par le respect des normes syntaxiques et la cohérence du texte (différents types d’écrits).

Ces activités se font en enseignement explicite pour que l’élève donne l’intention d’écriture (but, destinataire), prépare l’exercice d’écriture (choisir les idées, identifier les outils nécessaires), énonce oralement (choisir et ordonner les mots), dicte au PE (respecter les normes syntaxiques) et révise l’écrit produit. Les dictées à l’adulte se font toutes les semaines et peuvent concerner tous les domaines d’apprentissage.

• **À aborder avant 4 ans**

Passer de l’oral à l’écrit Objectifs d’apprentissage :

- Percevoir que l’écrit encode l’oral.
- Utiliser un support écrit connu.

Produire des écrits Objectifs d’apprentissage :

- Mimer la posture et les gestes d’écriture de l’adulte lors de la production d’écriture.
- Tracer volontairement des signes abstraits dont on comprend qu’il ne s’agit pas de dessins, mais de lettres.

• **À partir de 4 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés**

Passer de l’oral à l’écrit Objectifs d’apprentissage :

- Comprendre que lorsque l’adulte lit un même écrit plusieurs fois, ce qu’il lit est toujours identique.
- Comprendre que l’écrit code des sons.
- En dictée à l’adulte, proposer au PE un message court, stabiliser un énoncé oral et le mémoriser pour pouvoir ensuite le dicter au PE.
- Comparer la longueur d’un texte écrit et la durée du texte entendu.
- Savoir que le sens de la lecture est de gauche à droite et de haut en bas.

Produire des écrits Objectifs d’apprentissage :

- Chercher parmi les outils à sa disposition des modèles qui seront réutilisés dans un essai d’écriture.

• **À partir de 5 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés**

Passer de l’oral à l’écrit Objectifs d’apprentissage :

- Segmenter l’oral en mots, les mots en syllabes, quelques syllabes en phonèmes.
- Comprendre que l’écrit encode l’oral et que les sons de la langue sont codés par des lettres.
- Suivre la trace écrite des yeux lors d’une relecture d’une dictée à l’adulte.

Produire des écrits Objectifs d’apprentissage :

- Mémoriser la graphie d’un mot transparent, en s’appuyant sur la connaissance des lettres et la conscience phonologique et le retranscrire.
- Réinvestir ses premières connaissances du principe alphabétique pour produire un écrit.
- Se repérer dans l’alphabet pour retrouver l’écriture d’une lettre nécessaire à un écrit.
- Mémoriser l’écriture de mots transparents, de syllabes connues pour les réutiliser dans une production d’écrit.
- Comprendre qu’il existe une norme pour écrire : ponctuation, majuscules, mise en page, etc.
- Persévéérer pour mener la production d’écrit à son terme : préparation, énonciation et révision.